

Décision 18-DCC-148 du 24 août 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Jardiland par la société InVivo Retail

Posted on: 21 septembre 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Dispositif(s)

Autorisation avec remèdes

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

InVivo Retail
Jardiland SAS et l'ensemble de
ses filiales et participations

Suivi des remèdes

- Coordonnées du mandataire :
Advolis - François Dumonteil
Email : fdumonteil@advolis.com

Lire

le texte intégral de la décision

352.85 Ko

la lettre d'acceptation d'agrément des mandataires de contrôle

38.32 Ko

la lettre de décharge du mandataire

38.65 Ko

l'agrément de repreneurs

33.44 Ko

les engagements

435.87 Ko

le communiqué de presse